

PLAN ING2020



L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC
SE VEUT UN ORGANISME RASSEMBLEUR
ET UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE
PROFESSIONNALISME ET D'EXCELLENCE
EN GÉNIE.

SA MISSION : ASSURER LA PROTECTION
DU PUBLIC EN AGISSANT AFIN QUE LES
INGÉNIEURS SERVENT LA SOCIÉTÉ AVEC
PROFESSIONNALISME, CONFORMITÉ ET
INTÉGRITÉ DANS L'INTÉRÊT DU PUBLIC.

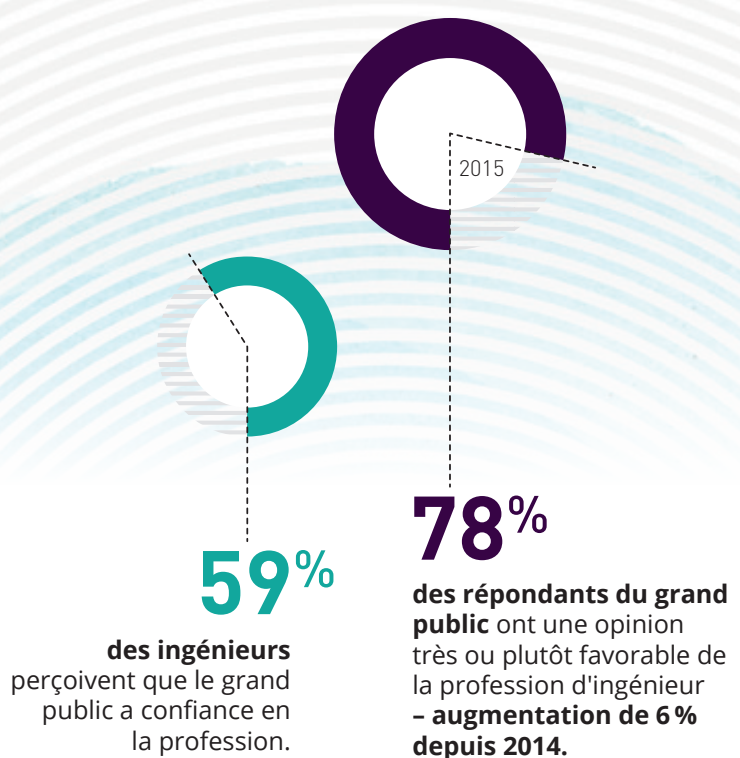
Le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité le Plan ING2020, issu d'une démarche rigoureuse de planification stratégique entreprise à l'été 2016.

Nous sommes très fiers de ce Plan dont nous vous présentons les 10 points principaux. Des centaines de membres y ont contribué, directement ou indirectement, par leurs remarques, leurs suggestions et leur engagement au sein de l'Ordre.

La réalisation de ce Plan exige d'intensifier nos activités de protection du public et de compléter les activités de transformation que nous avons entreprises au cours des dernières années. Pour y parvenir, les membres seront appelés à verser une contribution supplémentaire de 50 \$; un montant suffisant pour nous donner les moyens d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Déjà, les indicateurs sont positifs. Les sondages révèlent un regain de confiance important envers la profession et un niveau élevé de reconnaissance de notre titre professionnel. Nous retrouvons ensemble notre fierté !

Kathy Baig, ing., FIC, MBA
*Présidente de l'Ordre
des ingénieurs du Québec*



Information issue des Sondages auprès des membres et du grand public – Ad hoc recherche, 2015

TOURNÉE RÉGIONALE

La tournée régionale de la présidente de l'Ordre, Mme Kathy Baig, ing., FIC, MBA, et du directeur général de l'Ordre, M. Chantal Michaud, ing., se poursuit en 2017. Il s'agit d'une occasion idéale d'échanger et de discuter du Plan ING2020 avec le plus grand nombre d'entre vous. Suivez nos communications pour connaître la date de passage de la tournée dans votre région.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et venez échanger sur le Plan ING2020 sur le groupe LinkedIn de l'Ordre.

On vous y attend !    #ING2020



UN PLAN EN 10 POINTS POUR INTENSIFIER NOS ACTIONS

ACCENTUER NOS ACTIONS DE PROTECTION DU PUBLIC

RÉDUIRE LES DÉLAIS D'ENQUÊTES DU BUREAU DU SYNDIC

1

- Embaucher 5 ressources supplémentaires
- Soutenir nos membres et le public par l'entremise de la ligne 1 877-ÉTHIQUE

INTENSIFIER LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DE LA PRATIQUE ILLÉGALE

2

- Embaucher 2 ressources supplémentaires
- Doubler les interventions de prévention auprès des municipalités et des industries à risque
- Sensibiliser nos membres quant à l'importance de dénoncer les actes illégaux

MODERNISER LA LOI SUR LES INGÉNIEURS

3

- Intensifier les relations avec nos parties prenantes
- Suivre l'évolution de la pratique professionnelle du génie et des différents domaines de pratique

ACCROÎTRE NOTRE PRÉSENCE SUR LA PLACE PUBLIQUE

4

- Prendre position publiquement en lien avec la pratique du génie et la protection du public
- Participer à des groupes de travail et de consultation

AMÉLIORER LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

INSTAURER UN NOUVEAU PROGRAMME D'INSPECTIONS PROFESSIONNELLES

5

- Embaucher 10 inspecteurs supplémentaires
- Cibler les ingénieurs œuvrant dans des domaines jugés à risque
- Inspecter nos membres en moyenne une fois par 10 ans

SE Doter DE NOUVEAUX OUTILS EN LIEN AVEC LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

6

- Offrir des formations virtuelles sur la pratique professionnelle de l'ingénieur
- Développer des outils d'accompagnement : guides d'interprétation et outils de référence

REVOIR L'INTÉGRATION DES INGÉNIEURS JUNIORS

7

- Mettre en place un programme d'intégration pour accompagner les ingénieurs juniors
- Privilégier une approche plus personnalisée
- Développer des outils d'accompagnement : guides, plateforme interactive, formations

PERSONNALISER LES INTERACTIONS AVEC LES MEMBRES ET DEMEURER À PROXIMITÉ

OPTIMISER L'EXPÉRIENCE CLIENT

8

- Mettre en place un centre d'appels et de référence pour vous appuyer
- Personnaliser nos communications en fonction de votre profil et de vos intérêts

IMPLANter DES OUTILS INFORMATIQUES MODERNES ET EFFICACES

9

- Mettre à niveau les outils permettant de mieux interagir et de vous assister
- Moderniser le traitement de l'information

BONIFIER LE RÔLE DES COMITÉS RÉGIONAUX

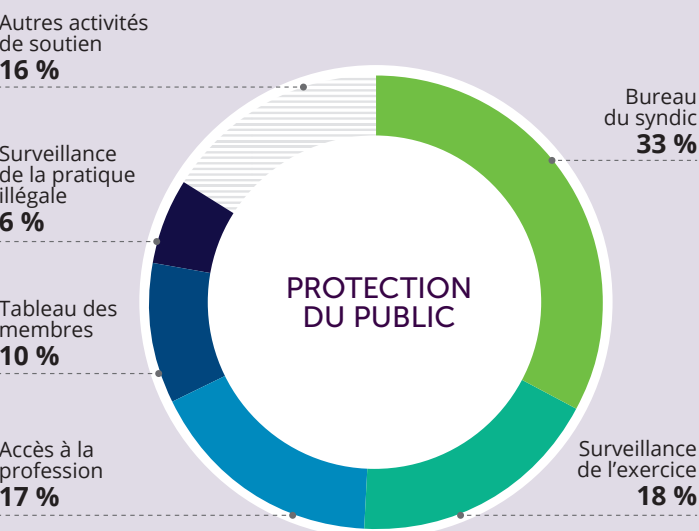
10

- Développer des activités en lien avec la protection du public
- Agir comme pivot pour se rapprocher de nos membres

UNE COTISATION SUPPLÉMENTAIRE DE 50 \$ POUR SOUTENIR NOS OBJECTIFS

Des moyens additionnels seront requis pour financer la mise en œuvre des actions de protection du public prévues par le Plan ING2020. Le Conseil d'administration a donc pris la décision unanime de solliciter une cotisation supplémentaire de 50 \$ (17 \$ pour les membres retraités) pour l'année 2017-2018. Elle sera payable dans le cadre de la prochaine inscription annuelle, **au plus tard le 31 mars 2017**. Celle-ci s'ajoutera à la cotisation annuelle régulière.

RÉPARTITION PRÉVISIONNELLE DES CHARGES 2017-2018*



*Pro forma 2017-2018 basé sur le Plan ING2020